



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 août 2013  
Français  
Original : anglais

**Soixante-huitième session**  
Point 19 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Développement durable**

## **Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

La Décennie des Nations Unies 2014-2024 relative à l'énergie durable pour tous offre une occasion opportune et unique à toutes les parties prenantes concernées de se réunir autour d'une tribune commune pour prendre d'autres mesures afin de garantir effectivement l'accès à l'énergie durable pour tous à l'échelon mondial. Les parties prenantes concernées ont commencé à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour élaborer un plan d'action mondial mieux coordonné dans le cadre duquel les activités se compléteront les unes les autres et des synergies seront créées pour faire progresser les objectifs généraux de l'énergie durable pour tous. Les programmes relatifs à la Décennie seront aussi axés sur les synergies qui peuvent être créées en raison du lien étroit qui existe entre l'énergie et les autres facteurs du développement, notamment l'eau, la nourriture, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes et la pauvreté.

\* A/68/150.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Énergie et développement durable . . . . .	3
III. Incitation au changement . . . . .	5
IV. Vers un cadre d'action . . . . .	9
V. Contributions des États Membres et autres parties prenantes concernées . . . . .	12

## I. Introduction

1. Reconnaissant que, dans les pays en développement, l'accès à des services énergétiques modernes abordables est indispensable au développement durable, l'Assemblée générale dans sa résolution 65/151 a décidé de proclamer 2012 « Année internationale de l'énergie durable pour tous ». Au cours de cette année, de nombreuses initiatives ont été prises par les États Membres et les organisations internationales pour créer, à tous les niveaux, des conditions propices à la promotion de l'accès à l'énergie et aux services énergétiques et à l'utilisation de technologies relatives aux énergies nouvelles et renouvelables, y compris des mesures visant à améliorer l'accès à ces technologies.

2. Soulignant la nécessité d'une approche cohérente et intégrée des problèmes énergétiques et de la promotion de synergies dans l'ensemble du programme énergétique mondial en faveur du développement durable, dans sa résolution 67/215, l'Assemblée générale a décidé de proclamer que la période 2014-2024 serait la « Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous » « à promouvoir par toutes les sources d'énergie, en ayant présentes à l'esprit les dispositions énoncées à l'annexe de la résolution 1980/67 du Conseil économique et social, adoptée le 25 juillet 1980 ». Dans la même résolution, l'Assemblée invitait le Secrétaire général à lui faire rapport à sa soixante-huitième session sur la Décennie.

## II. Énergie et développement durable

3. L'énergie est inextricablement liée à la plupart des problèmes mondiaux. L'accès à des sources d'énergie a été un des principaux moteurs du développement dans les pays industrialisés et les économies émergentes. L'énergie facilite l'élimination de la pauvreté, l'augmentation de la production alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la santé publique et de l'éducation, le traitement des changements climatiques, la création de perspectives économiques et l'habilitation des femmes et des jeunes. Bien qu'aucun des objectifs du Millénaire pour le développement ne se rapporte spécifiquement à l'énergie, il est largement reconnu que celle-ci est une condition sine qua non de la réalisation de ces objectifs et du développement durable, comme l'ont souligné de nombreuses conférences internationales, notamment le Sommet mondial pour le développement durable (SMDS), la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

4. Néanmoins, 1,3 milliard de personnes dans le monde – soit près d'une sur cinq – n'ont toujours pas accès à l'électricité. Quarante-cinq pour cent de la population mondiale – 3,2 milliards de personnes – ont encore recours au bois, au charbon de bois, aux déchets animaux ou de récoltes ou à d'autres combustibles solides pour cuisiner et se chauffer. La population « pauvre en énergie » subit les conséquences sanitaires de l'utilisation inefficace des combustibles solides dans des bâtiments mal ventilés – tuant près de quatre millions de personnes par an, pour la plupart des

femmes et des enfants<sup>1</sup> - et les conséquences économiques de l'insuffisance de l'approvisionnement en électricité pour des activités de production rémunératrices et d'autres services de base tels que la santé et l'éducation. Dans les pays en développement, les femmes et les filles en particulier sont à cet égard touchées de manière disproportionnée.

5. Là où les services énergétiques sont nombreux, les problèmes sont différents. Les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre produites par les combustibles fossiles favorisent les changements climatiques, au détriment de ceux dont la survie est tributaire des écosystèmes. Les changements climatiques compromettent la sécurité alimentaire et hydrique pour des centaines de millions de personnes à travers le monde, sapant les fondements essentiels de la stabilité aux échelons local, national et mondial. La lutte qui s'intensifie pour des ressources rares attise de vieux conflits et en crée de nouveaux. À mesure que se poursuivent la dégradation des terres, la destruction des forêts et l'élévation du niveau des mers, le mouvement des populations déplacées du fait des mutations écologiques pourrait recomposer la géographie humaine de la planète.

6. Le passage à des sources d'énergie durable est peut-être l'une des plus grandes opportunités économiques mondiales du XXI<sup>e</sup> siècle – ce qui est particulièrement important au moment où les pays tentent d'améliorer leur performance économique et de créer des emplois durables et des possibilités d'emploi. Malgré des progrès impressionnants, il existe encore des obstacles à la promotion de solutions énergétiques durables, en particulier étant donné la nécessité de modifier radicalement le rythme et l'ampleur de l'étude de cette question sur le terrain. Il est nécessaire que des mesures soient prises dans des domaines allant du financement au développement des technologies, en passant par l'innovation politique et réglementaire, l'amélioration des modèles d'affaires et des structures de gouvernance.

### **Nécessité d'une transformation mondiale des systèmes énergétiques**

7. Force est de repenser le système énergétique mondial pour offrir à tous une énergie durable, satisfaire la croissance rapide de la demande d'énergie, en particulier dans de nombreux pays en développement et économies émergentes, et atténuer les effets néfastes du changement climatique. Les services énergétiques modernes sont au centre de l'action menée à l'échelle mondiale pour amorcer une mutation fondamentale en faveur d'économies vertes, de l'élimination de la pauvreté et, à terme, du développement durable.

8. Les objectifs qu'il faut atteindre pour promouvoir le bien-être de l'homme dépendent des progrès de la transformation mondiale des systèmes énergétiques. Les sociétés du monde entier ne seront pas en mesure de faire progresser leurs objectifs de développement durable à moins que des changements extraordinaires n'interviennent dans la façon dont est produite et utilisée l'énergie et que des

---

<sup>1</sup> Stephen S. Lim et autres. "A comparative risk assessment of burden of disease and injury attributable to 67 risk factors and risk factor clusters in 21 regions, 1990-2010 : A systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2010". The Lancet, vol. 380, n° 5859 (15 décembre 2012).

mesures soient mises en œuvre pour garantir l'accès à des systèmes énergétiques abordables, durables, modernes et propres.

9. Des investissements sans précédent sont nécessaires pour donner une impulsion à l'innovation, au développement et à la commercialisation de technologies respectueuses de l'environnement. Il est nécessaire de s'appuyer sur la coopération et des mesures ambitieuses pour augmenter substantiellement la contribution de ces technologies aux systèmes énergétiques du monde et garantir des services énergétiques modernes à tous.

### III. Incitation au changement

10. Le débat mondial au sujet de l'énergie et du développement durable est déjà bien lancé. Dans de nombreux forums, notamment l'Assemblée générale et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, il a été reconnu et réaffirmé ces dernières années que l'énergie est indispensable pour pratiquement tout ce que nous faisons.

11. L'élan prend de plus en plus d'ampleur. Dans des régions telles que l'Afrique, et dans de nombreux pays, notamment les États Membres de l'Union européenne, les petits États insulaires en développement et plus récemment les pays membres du Forum des Ministres de l'énergie de l'Asie et du Pacifique, l'énergie durable pour tous a été reconnue comme une priorité politique par des déclarations et des engagements explicites en faveur de l'action. Dans d'autres pays, des centaines de dirigeants d'entreprises, d'organisations de la société civile et d'organisations internationales se sont manifestés avec des engagements concrets.

12. Les représentants des États Membres intéressés par l'énergie ont créé un groupe informel *Les Amis d'Énergie durable pour tous* qui comprend une trentaine de représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies afin de promouvoir effectivement le dialogue sur les problèmes énergétiques.

13. En réponse à la demande toujours plus forte d'Action sur l'énergie, le Secrétaire général a pris un certain nombre de mesures, notamment the Groupe consultatif sur l'énergie et les changements climatiques en 2009 et le lancement de l'Initiative énergie durable pour tous en 2011.

14. Pour l'essentiel, le Secrétaire général a réuni le Groupe de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015, qui a reconnu l'importance de l'énergie dans ce programme. Le système des Nations Unies a également pris l'initiative d'organiser à l'échelon mondial des consultations thématiques entre les nombreuses parties prenantes concernées à l'appui des discussions sur le programme pour l'après-2015. La consultation sur l'énergie demandait également que l'énergie durable pour tous soit un objectif mondial potentiel ainsi que la création d'un réseau mondial sur l'énergie durable pour tous afin de faciliter la poursuite du dialogue sur les problèmes de l'énergie avec un large éventail de parties prenantes concernées.

#### **Année internationale de l'énergie durable pour tous**

15. En 2010, l'Assemblée générale, reconnaissant l'importance de l'accès à des services énergétiques modernes abordables pour réaliser les objectifs de

développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire pour le développement, a proclamé l'année 2012 « Année internationale de l'énergie durable pour tous ». Dans sa résolution 61/151, l'Assemblée priait, entre autres, le Secrétaire général, agissant en consultation avec les organismes compétents des Nations Unies et avec ONU-Énergie, d'organiser et de coordonner les activités à entreprendre durant l'Année et engageait tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à saisir l'occasion qu'offrira la célébration de l'Année pour mieux faire comprendre qu'il importe de s'attaquer à la question de l'énergie, et notamment de généraliser les services énergétiques modernes, de donner accès à une énergie d'un coût abordable, de veiller à l'efficacité énergétique et à la durabilité des sources d'énergie et de leur utilisation, et d'encourager la prise de mesures aux niveaux local, national, régional et international.

16. En conséquence, un certain nombre de manifestations et d'initiatives mondiales et régionales ont été lancées afin de sensibiliser davantage le public à ces problèmes<sup>2</sup>. La célébration de l'Année a été très réussie. Elle a également fait comprendre, au niveau mondial, l'importance de l'énergie pour le développement durable, et a fait de cette question une priorité pour les pays et la communauté internationale. En outre, elle a donné lieu à des engagements concrets sans précédent porteurs d'espoir pour des solutions à long terme aux problèmes énergétiques critiques. L'Année a également favorisé l'établissement de partenariats entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies, le secteur privé, la société civile et d'autres acteurs. Elle a été une bonne occasion de procéder à un échange des données d'expérience et des bonnes pratiques afin de mettre en place des secteurs énergétiques nationaux plus intégrés favorables à l'amélioration de l'accès à l'énergie durable.

### **Initiative du Secrétaire général « Énergie durable pour tous »**

17. En 2011, le Secrétaire général a lancé l'initiative « Énergie durable pour tous » qui a pour but d'identifier les mesures que pourraient prendre toutes les parties prenantes et à les mobiliser pour transformer radicalement les systèmes énergétiques à l'échelon mondial. Cette Initiative a pour but de garantir l'accès à l'énergie durable pour tous à l'horizon 2030 par la réalisation de trois objectifs principaux : 1) l'accès universel à des services énergétiques modernes; 2) le doublement du taux d'amélioration du rendement énergétique; 3) le doublement de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial<sup>3</sup>.

18. Pour diriger les travaux effectués au titre de son Initiative, le Secrétaire général a nommé un Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous, composé de responsables venus du monde entier. En 2012, ce Groupe a élaboré un Programme d'action mondial (A/67/175) qui permet à tous les acteurs des différents secteurs de la société de s'engager concrètement. Il vise également à aider les pays et les parties prenantes à trouver leur propre voie vers une énergie durable pour tous, sur la base de solutions technologiques adaptées à la situation nationale et locale qui leur est propre.

<sup>2</sup> Pour tout complément d'information sur les activités entreprises pendant l'Année, voir 67/314.

<sup>3</sup> Nations Unies, *Énergie durable pour tous : Déclaration de principe du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon* (New York, novembre 2011).

19. En septembre 2012, le Groupe a publié un rapport résumant ses travaux (voir [65/551](#)) et le Secrétaire général a nommé un Représentant spécial et Directeur général de l'Initiative Énergie durable pour tous. En outre, un conseil consultatif de l'Initiative a été constitué et il est présidé conjointement par le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale. Une structure à trois échelons oriente, supervise et soutient maintenant la mise en œuvre de l'Initiative. Elle comprend le Conseil consultatif, un Comité exécutif et une Équipe de facilitation mondiale. Des centres régionaux et thématiques sont également créés pour mieux soutenir les activités nécessaires. De plus, un Global Tracking Framework (Cadre mondial de suivi), initiative conjointe de la Banque mondiale, de l'Agence internationale de l'énergie et de 15 autres organisations internationales a été lancée pour créer des données de référence relatives à l'énergie afin de garantir la responsabilisation et la transparence.

20. L'initiative réussit à catalyser des engagements importants en faveur de l'énergie durable de la part des gouvernements, du système des Nations Unies, des banques multilatérales de développement, du secteur privé et de la société civile. Plus de 70 pays en développement se sont associés à cette Initiative, alors que des pays développés, la société civile et des entreprises ont annoncé des engagements de l'ordre de dizaines de milliards de dollars.

21. Le Groupe ministériel sur l'énergie propre a également appuyé l'Initiative sur l'énergie durable pour tous. Les gouvernements qui en font partie représentent plus de 75 % de la consommation mondiale d'énergie, 80 % du total des émissions de gaz à effet de serre et 90 % de l'investissement mondial pour une énergie propre.

### **Conférence des Nations Unies sur le développement durable**

22. Dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, « l'avenir que nous voulons », appuyé par l'Assemblée générale dans sa résolution [66/288](#), les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau ont reconnu « le rôle capital que joue l'énergie dans le développement étant donné que l'accès à des services énergétiques modernes et durables aide à lutter contre la pauvreté, à sauver des vies, à améliorer la santé et à subvenir aux besoins fondamentaux de l'être humain ».

23. Les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau ont également mis l'accent sur la nécessité de régler le problème de l'accès de tous à des services énergétiques modernes et durables, en particulier celui des pauvres qui ne peuvent pas se les offrir même quand ils sont mis à leur disposition. Ils ont insisté sur la nécessité de prendre d'autres mesures pour améliorer cette situation, y compris en mobilisant des ressources financières suffisantes afin de fournir ces services dans les pays en développement, de manière fiable, abordable, économiquement viable et acceptable sur le plan social et environnemental.

24. Ils ont en outre reconnu qu'il importe de faire une utilisation plus rationnelle de l'énergie et d'accroître la part des énergies renouvelables, des technologies moins polluantes et des techniques à haut rendement énergétique pour parvenir au développement durable, y compris pour lutter contre les changements climatiques. Les engagements annoncés à la Conférence (voir [A/67/551](#)) sont notamment les suivants :

- a) Plus de 70 pays en développement collaborent maintenant avec l'Initiative, davantage la prennent en considération;
- b) Plus de 50 milliards de dollars ont été promis à l'appui des objectifs de l'Initiative par le secteur privé et les investisseurs;
- c) Des dizaines de milliards de dollars ont été engagés par les banques multilatérales de développement en Asie, en Europe et en Amérique latine;
- d) Des centaines de mesures ont été adoptées et des engagements pris à l'appui des trois principaux objectifs;
- e) Les engagements en faveur de l'accès à l'énergie permettront à plus d'un milliard de personnes d'avoir accès à l'énergie moderne pendant la durée de l'Initiative;
- f) De nouveaux partenariats public-privé sont conclus pour le transport, l'efficacité énergétique, la cuisson à l'énergie solaire, le financement et l'accès à l'énergie pour les pauvres.

### **L'énergie et le cadre de développement pour l'après-2015**

25. La première contribution du Secrétaire général aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable (A/67/634) en décembre 2012 était un résumé des réponses de 63 États Membres à un questionnaire leur demandant d'identifier les domaines prioritaires pour l'ensemble des définitions des objectifs du développement durable. L'énergie était classée parmi les trois priorités principales. Les résultats de cet exercice témoignent de toute l'importance que les États Membres accordent à la question de l'énergie.

26. Pendant la fin de 2012 et le début de 2013, le Groupe des Nations Unies pour le développement a dirigé les efforts faits pour orienter le « dialogue mondial » sur un nouveau cadre de développement pour l'après-2015 en organisant une série de plus de 80 consultations nationales et 11 consultations thématiques mondiales. Ces efforts avaient pour objectif de stimuler les discussions avec toutes les parties prenantes et le partage des expériences tirées des initiatives actuelles ainsi que de favoriser la même vision des mesures nécessaires à prendre. Une des 11 consultations thématiques principales portait sur « l'énergie ».

27. La consultation sur l'énergie avait pour but de faciliter un débat ouvert à l'échelon mondial avec toutes les parties prenantes sur la façon dont l'énergie devrait être intégrée dans le cadre du développement mondial pour l'après-2015. Les consultations ont envisagé un large éventail de questions prioritaires relevant des quatre principaux domaines suivants : accès universel aux services énergétiques modernes, utilisation plus importante des énergies renouvelables, amélioration du rendement énergétique et lien entre l'énergie et le développement. Les discussions sur le lien entre l'énergie et le développement ont porté sur la question de savoir comment promouvoir des solutions énergétiques intégrées susceptibles de produire des avantages multiples pour le développement, en particulier dans les domaines de la pauvreté, de l'eau, de la sécurité alimentaire, de l'égalité des sexes, de la santé, de l'éducation et de la durabilité du point de vue de l'environnement.

28. De plus, le Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 réuni par le Secrétaire général a vivement

recommandé l'intégration de l'énergie dans le programme pour l'après-2015. Le rapport final de ce Groupe comprenait un objectif mondial de développement durable, indicatif et spécifique relatif à l'énergie.

#### IV. Vers un cadre d'action

29. Dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les États Membres se sont dit «...résolus à agir pour faire de l'énergie durable pour tous une réalité et, ce faisant, pour aider à éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable et à la prospérité mondiale ». La proclamation par l'Assemblée générale de la décennie 2014-2024 comme Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous offre à toutes les parties concernées une occasion unique et on ne peut plus opportune de se réunir autour d'une plateforme commune en vue de prendre d'autres mesures pour faire effectivement progresser le monde dans la voie de l'énergie durable pour tous.

30. Bien que ce premier rapport concernant la Décennie se concentre sur les activités entreprises par les États Membres et les organisations internationales et sur leurs plans pour le proche avenir, un programme intégré est en cours d'élaboration pour le long terme. Les parties prenantes ont commencé à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies en vue d'établir un plan mondial d'action mieux coordonné dans le cadre duquel les activités se complèteront les unes les autres et des synergies seront créées qui aideront à avancer dans la réalisation de l'objectif général de l'énergie durable pour tous.

31. Afin d'aider les parties prenantes dans cet exercice, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Initiative Énergie durable pour tous sera globalement responsable de la coordination et de l'organisation des activités relatives à la Décennie, avec l'appui d'ONU-Énergie et des partenaires de l'Initiative Énergie durable pour tous, et en collaboration avec le système des Nations Unies et les autres parties prenantes concernées.

32. Le Programme mondial d'action de l'Initiative Énergie durable pour tous tracera la voie à suivre en fixant des points d'entrée concrets afin que toutes les parties concernées prennent des mesures et en liant les interventions individuelles, nationales, régionales et mondiales à des objectifs énergétiques spécifiques. L'Organisation des Nations Unies sera une tribune de rencontre qui permettra aux principales parties prenantes concernées des pays en développement et des pays développés de prendre des engagements audacieux, d'encourager de nouveaux partenariats public-privé et de mobiliser les investissements considérables dont dépendent les changements qu'il est indispensable d'apporter aux systèmes énergétiques mondiaux<sup>4</sup>.

33. Les 11 domaines d'intervention et les mesures à fort impact déjà définis par le programme mondial d'action de l'Initiative offriront un cadre permettant d'organiser la collaboration entre tous les secteurs concernés et à susciter progrès et changements.

---

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies, *Énergie durable pour tous : un programme mondial d'action*, (New York, avril 2012).

34. Le programme de la Décennie sera axé sur les synergies qu'il sera possible de créer grâce au lien étroit qui existe entre l'énergie et les autres facteurs de développement, notamment l'eau, la nourriture, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes et la pauvreté. La Décennie encouragera aussi, dans les pays industrialisés, d'autres options d'énergie durable conformes au caractère global du problème énergétique.

35. Un soutien à l'échelle mondiale sera nécessaire pour améliorer la communication et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés des expériences du monde entier. Pour répondre aux demandes de l'Assemblée générale concernant l'amélioration de la responsabilisation et pour illustrer les progrès accomplis, un Cadre mondial de suivi a été mis au point pour définir les données de référence et les moyens d'enregistrer les progrès accomplis en matière d'accès à l'énergie, d'efficacité énergétique et dans les sources d'énergie renouvelables. Les activités devraient aussi être planifiées de manière à suivre les changements, les progrès réalisés et le degré de mise en œuvre des programmes d'appui à la Décennie. Le Cadre mondial de suivi de l'Initiative peut jouer un rôle important pour faciliter le suivi des progrès.

36. S'appuyant sur les contributions au présent rapport, des activités d'appui à la Décennie faisant appel à un large éventail de partenaires – notamment des organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé et autres parties concernées – seront également indispensables pour assurer effectivement des progrès dans la voie de la réalisation des objectifs définis.

37. Dans sa résolution [67/215](#), l'Assemblée générale invitait le Secrétaire général à lui présenter un rapport sur la Décennie à sa 68e session. Sous la direction du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, un tel rapport sera établi sur une base biennale en consultation avec les États Membres et les parties concernées et en s'appuyant, entre autres, sur les contributions du Cadre mondial de suivi préparées en consultation avec plusieurs institutions sous la direction de la Banque mondiale et de l'Agence internationale de l'énergie. Des réunions annuelles seront organisées par ONU-Énergie et s'appuieront sur des consultations régionales impliquant les parties prenantes concernées, menées en coopération avec les Commissions régionales des Nations Unies. Ces consultations contribueront à l'échange des connaissances et des enseignements tirés de l'expérience ainsi qu'aux progrès de la mise en œuvre.

38. Les efforts déployés pendant la Décennie aux niveaux national, régional et mondial devraient permettre d'obtenir les résultats positifs suivants :

a) Favoriser les mesures prises à tous les niveaux pour que les systèmes énergétiques du monde deviennent à l'avenir équitables et durables : toutes les parties concernées devraient montrer l'exemple en fixant leurs propres objectifs et cibles en matière d'énergie et en établissant un lien avec les autres facteurs du développement, en adoptant des politiques proactives, des cadres réglementaires et des moyens d'incitation pour encourager l'innovation et l'investissement, en facilitant la mise en place de structures du marché permettant d'offrir, avec le temps, des solutions et des services énergétiques durables, en développant considérablement des solutions ascendantes, en augmentant le renforcement des capacités, en encourageant les partenariats, en améliorant la recherche-développement et en diffusant des informations sur les meilleures pratiques et les leçons apprises;

b) Créer un environnement favorable à l'accroissement significatif de l'investissement dans les systèmes énergétiques du monde : selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, il faudrait près de 1 trillion de dollars d'investissements cumulés pour assurer l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030<sup>5</sup>. De plus, des investissements massifs dans les énergies renouvelables et le rendement énergétique sont indispensables pour atteindre les objectifs énergétiques mondiaux de l'Initiative relative à l'Énergie durable pour tous;

c) Favoriser l'investissement global dans les systèmes énergétiques du monde : des partenariats public-privé seront essentiels pour mobiliser les investissements massifs nécessaires à la transformation générale des systèmes énergétiques. Il sera indispensable d'avoir recours à l'investissement public pour mobiliser les financements privés requis pour assurer cette transformation. Par conséquent, des méga-partenariats, du type de l'Initiative relative à l'Énergie durable pour tous, sont nécessaires;

d) Augmenter le soutien à la recherche-développement : les gouvernements et le secteur privé devront soutenir ces efforts afin de stimuler l'innovation technologique et réduire, progressivement et régulièrement, les coûts des technologies fondées sur l'énergie propre afin de rendre ces solutions de plus en plus intéressantes sur le plan économique dans le monde entier;

e) Poursuivre les consultations avec toutes les parties concernées, dans les pays en développement comme dans les pays développés : la société civile, les entreprises, les jeunes et les pouvoirs publics devraient poursuivre le dialogue afin de garantir une bonne compréhension des points de vue de toutes les parties concernées et leur prise en compte dans le programme de la Décennie, le cadre de développement pour l'après-2015 et autres processus pertinents;

f) Créer plus de moyens d'incitation à un changement de comportement afin de gérer et allouer durablement les ressources : les activités entreprises dans le cadre de la Décennie devraient promouvoir la production et la consommation d'énergie durable de manière à ce que les ressources énergétiques soient utilisées plus équitablement;

g) Étendre les programmes statistiques et relatifs aux données dans les pays en développement : il est nécessaire de poursuivre les travaux sur les objectifs, les indicateurs et les définitions intégrés dans le domaine de l'énergie ainsi que sur l'identification des données nécessaires pour saisir leurs dimensions et leurs liens multiples et assurer leur pertinence et leur mesurabilité à l'échelon national. Le Cadre mondial de suivi peut apporter une aide utile à cet égard;

h) Élargir et augmenter les partenariats et les engagements : les actions et programmes relatifs à la Décennie devraient s'efforcer d'élargir les partenariats actuels, d'en créer d'autres et d'obtenir de nouveaux engagements pour la réalisation des objectifs intérimaires d'ici à 2024 et au-delà;

i) Améliorer la diffusion des connaissances, des engagements et des solutions : la Décennie devrait offrir une tribune aux acteurs gouvernementaux et non étatiques pour diffuser les connaissances et présenter et annoncer des

---

<sup>5</sup> Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook 2012 (Perspectives énergétiques mondiales)* : Résumé, p. 7.

contributions et des solutions propres à accélérer la réalisation de l'objectif ultime de l'énergie durable pour tous.

## V. Contributions des États Membres et autres parties concernées

39. Des objectifs ambitieux et des programmes et projets stimulants existent déjà ou sont en cours de planification ou envisagés à l'appui du programme de la Décennie, de l'Initiative et du programme de développement pour l'après-2015. Néanmoins, il est évident que beaucoup d'États Membres et d'organisations nationales et internationales en sont encore au stade de l'élaboration de plans spécifiques pour le long terme y compris la période prenant fin en 2024. Il est prévu que ces plans et programmes seront encore mis au point en 2014, première année de la Décennie.

### États Membres

40. Beaucoup d'États Membres ont déjà manifesté leur appui à un programme vigoureux de mise en œuvre pendant la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous. Les États Membres considèrent la Décennie comme une plateforme importante qui aidera à accélérer la transformation indispensable des systèmes énergétiques mondiaux.

41. Plusieurs partenaires ont appuyé le démarrage immédiat de l'Équipe mondiale de facilitation qui assurera la gestion de l'Initiative. Ses membres sont notamment l'Autriche, le Danemark, l'Allemagne, la Norvège, la Suède, la Commission européenne, le Cabinet du Secrétaire-général, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, la Banque mondiale, la Fondation pour les Nations Unies et les membres d'ONU-Énergie.

42. L'Autriche fournit les bureaux nécessaires à l'Équipe mondiale de facilitation de l'Initiative relative à l'énergie durable pour tous à Vienne et elle a également fourni du personnel à cette équipe. Le Gouvernement accueille le Forum biennal de l'énergie de Vienne; celui-ci réunit des chefs d'État, des ministres, des experts en énergie, des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales, d'universités, de la société civile et du secteur privé pour traiter de l'énergie au service du développement durable et il a fait sien les objectifs de l'Initiative.

43. La République du Bélarus a prévu de commander au cours des années à venir 160 sites additionnels qui produisent de l'électricité à partir d'énergie renouvelable, 38 installations de biogaz ainsi que la construction et la remise en état de 33 centrales hydroélectriques. Le programme national de développement des sources d'énergie locales et renouvelables pour 2011-2015 comprend la construction d'éoliennes (440-460 MW), de 126 pompes à chaleur et des installations d'énergie géothermique d'une capacité totale de 8,9 MW ainsi que 172 chauffe-eau et installations solaires. D'après les évaluations actuelles, la mise en œuvre de ces programmes doublera d'ici à 2015 la quantité utilisée d'énergie provenant de sources renouvelables.

44. Le Brésil a pour objectif d'assurer l'accès universel à l'énergie d'ici à 2014, en utilisant non seulement les réseaux électriques conventionnels mais aussi des systèmes hybrides, pour garantir l'accès à l'énergie à 1,7 million de personnes dans le cadre de son programme national d'énergie pour tous afin de réduire les inégalités sociales et de stimuler les possibilités de développement. Par ailleurs, l'investissement total du Brésil dans l'énergie renouvelable pour les 10 prochaines années atteindra 235 milliards de dollars.

45. La Chine a fait des investissements nationaux considérables dans la fourniture d'énergie pour soutenir durablement la croissance économique de ces dernières années. La Chine vient en quatrième position pour la production d'énergie éolienne, avec une capacité installée de 24 GW, et son objectif est de parvenir à une capacité de 100 GW d'ici à 2020. La Chine a engagé plus de 67 milliards d'investissement dans l'énergie renouvelable. Pour promouvoir son développement, la Chine également donné la priorité à l'accès à l'énergie des zones éloignées de la partie occidentale du pays.

46. Le Danemark a contribué à l'Initiative, notamment par des contributions financières au Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique pour le renforcement de ses capacités techniques et en mettant fortement l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'énergie liée au Centre Risø du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui se concentrera sur le suivi, la gestion des connaissances et le soutien à la mise en œuvre en rapport avec l'efficacité énergétique.

47. La France appuie les objectifs de l'Initiative, en particulier par l'intermédiaire de l'Agence française de développement. Sa stratégie consiste à allouer 2 milliards d'Euros à des pays en développement pendant les trois prochaines années dans les domaines de l'énergie renouvelable et du rendement énergétique. L'Agence intervient par des cofinancements et l'identification de projets dans le cadre des contributions européennes à l'Initiative. Parallèlement, la France s'attache à mettre sur pied un fonds d'études et d'assistance technique pour améliorer les niveaux de la recherche et du savoir-faire en vue d'établir des plans d'action relatifs à l'Initiative dans des pays africains et de soutenir le développement de projets relatifs à l'énergie durable. Les institutions publiques et les opérateurs du secteur recevront une aide et une formation en matière de renforcement des capacités par le biais de ce mécanisme. En outre, le Fonds Français pour l'environnement mondial a créé un guichet de 5 millions d'Euros à l'appui du développement de projets d'énergie durable innovants en Afrique. Pour l'avenir et dans le cadre de la Décennie, la France reconnaît que le problème de l'accès à l'énergie est l'un des plus difficiles qui soit pour les pays en développement.

48. Afin d'améliorer la diversification du bouquet énergétique, la Lituanie a introduit des marchés d'échange de biocombustibles, prévoit un terminal de gaz naturel liquéfié qui commencera ses opérations en 2014, a augmenté ses importations d'électricité produite internationalement et met en œuvre l'ensemble des directives de l'Union européenne pour le secteur du gaz. La Lituanie est convaincue de l'importance de la réalisation des trois objectifs de l'Initiative relative à l'énergie durable pour tous à l'échelon mondial et, par conséquent, elle contribue aux fonds internationaux qui financent des projets relatifs au rendement énergétique et à des installations de production d'énergie renouvelable dans des pays en développement. La Lituanie appuie fortement les mesures prises par

l'Agence internationale de l'énergie en vue d'améliorer le système existant de règlements internationaux relatifs à la sûreté nucléaire.

49. Le Mexique a accueilli le dialogue régional sur l'Initiative Énergie durable pour tous en mars 2013 à Merida. Avec la participation de représentants des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile, cette consultation a demandé que l'énergie soit pleinement intégrée dans le cadre mis en place après les objectifs du Millénaire pour le développement et elle a souligné que l'accès à l'énergie était un moyen important de promotion du développement. Le Mexique a lancé un programme ambitieux d'électrification des campagnes et étend l'utilisation de l'énergie solaire et d'autres formes d'énergie renouvelable dans des endroits non desservis par le réseau électrique tout en développant celui-ci à partir de sources d'énergie renouvelables.

50. La stratégie énergétique du Maroc comprend la création d'un mélange de technologies fiables et compétitives, une plus large utilisation des énergies renouvelables et d'autres ressources naturelles et la promotion du rendement énergétique et son intégration effective dans le système énergétique régional. L'objectif visé est une part de 42 % d'énergie renouvelable dans la fourniture d'électricité d'ici à 2020. Un institut pour l'énergie solaire a été créé au sein des établissements d'enseignement supérieur, de même que des réseaux fondés sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique.

51. La Norvège estime que la Décennie devrait soutenir le programme de développement pour l'après-2015 et, en particulier, les activités relatives à la réalisation des objectifs et des cibles du développement durable. La Décennie donne l'occasion de fixer un certain nombre d'objectifs intérimaires et de poser des jalons à atteindre d'ici à 2024, à l'appui de la réalisation des objectifs finals de l'Initiative relative à l'énergie durable pour tous d'ici à 2030. Il est possible d'y parvenir en obtenant des engagements additionnels, une plus large participation du secteur privé et de nouveaux partenariats public-privé spécifiquement conclus à cette fin. Les États Membres devraient utiliser la Décennie comme une tribune pour mettre en évidence et diffuser réussites, leçons apprises, meilleures pratiques et solutions.

52. Les Philippines ont des règlements qui favorisent l'étude, le développement et l'utilisation des sources d'énergie renouvelable. Ces règlements donnent au secteur privé diverses incitations fiscales et autres. Les Philippines mettent actuellement en œuvre des projets avec intégration des droits et soutiennent l'accélération des programmes relatifs au rendement énergétique et à la protection de la nature.

53. La Fédération de Russie se propose de contribuer au développement de la coopération internationale dans le secteur de l'énergie. Elle considère que l'établissement d'un cadre législatif multilatéral pour la coopération internationale sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies est une priorité pour la Décennie. La Fédération de Russie a lancé plusieurs initiatives importantes à l'échelle régionale et mondiale, notamment la Déclaration et le Plan d'action de Saint-Petersbourg pour la sécurité énergétique mondiale de 2006, et elle est cofondateur du Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique. Le pays a fourni 30 millions d'aide financière à des pays pauvres en énergie en 2007, lancé et financé le Projet 21 pour l'efficacité énergétique pour la période 2009-2012 et élaboré et présenté au Comité de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe le concept du projet « Prêter assistance aux pays membres de la Communauté d'États indépendants pour la réussite de la mise

en œuvre du Plan d'action mondial ». Le pays encouragera aussi l'élaboration d'une convention sur la sécurité énergétique internationale. À l'échelon national, il a institué le cadre légal et institutionnel nécessaire à la solution judicieuse des problèmes d'efficacité énergétique. Le Programme « Économie d'énergie et efficacité énergétique pour la période allant jusqu'à 2020 » a été approuvé avec un montant de dépenses au plan fédéral qui devrait être de l'ordre de 7 millions de roubles pour la période 2011-2013.

54. L'Arabie saoudite installera au moins 70 centrales dans le pays pour déterminer sa capacité de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, éolienne, géothermique et de déchets et elle envisage de mobiliser environ 109 milliards de dollars pour créer une industrie d'énergie solaire qui produira le tiers de son électricité d'ici à 2032, soit environ 41 000 mégawatts.

55. L'Afrique du Sud, dans le cadre de la compagnie nationale Eskom, a mis plus fortement l'accent sur la fourniture d'électricité aux populations rurales et à celles vivant dans des communautés défavorisées. Eskom a réussi à mener à bien ses travaux d'électrification en raccordant 4,07 millions de ménages au réseau et en fournissant un accès hors réseau (énergie solaire photovoltaïque) à 6 000 ménages de plus dans le cadre de la coentreprise Eskom/Shell.

56. Les initiatives et les activités entreprises par les Émirats arabes unis au niveau international sont notamment les suivantes : création par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement d'un programme de prêt à des conditions libérales d'un montant de 350 millions de dollars pour l'énergie renouvelable dans des pays en développement, en partenariat avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA); création du UAE-Pacific Partnership Fund (Fonds de partenariat Émirats arabes unis-Pacifique) par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement qui alloue 50 millions de dollars sous forme de dons à des projets relatifs aux énergies renouvelables dans les pays insulaires du Pacifique pour la période comprise entre 2013 et 2018; achèvement de la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 15 MW en Mauritanie financée par un don, qui est la plus grande d'Afrique, et exécution d'un projet de parc éolien de 6 MW financé par un don aux Seychelles par Masdar en 2013; installation de 600 petits systèmes solaires dans des communautés éloignées d'Afghanistan et création du Prix Zayed Future Energy pour l'innovation dans le domaine de l'énergie propre et de sa diffusion par Masdar; fourniture par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement de plus de 135 millions de dollars en prêts à des conditions libérales pour le financement de projets relatifs à l'accès à l'énergie, à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique dans des pays en développement entre 2000 et 2011; investissement par Masdar de 540 millions de dollars de capital risque dans les technologies d'énergie propre de prochaine génération; apport d'un soutien financier volontaire important à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Enfin, les Émirats arabes unis sont membre fondateur et l'un des principaux donateurs, sur les plans technique et financier, de l'Atlas mondial des énergies renouvelables. Les initiatives et activités entreprises au niveau national sont notamment les suivantes : lancement de Masdar City, centre de technologies non polluantes et modèle de viabilité urbaine; fixation des premiers objectifs en matière d'énergie renouvelable au Moyen-Orient; ouverture, par Masdar en 2013, de la plus grande centrale d'énergie solaire à concentration du monde, la Shams 1 de 100 MW; fixation d'un objectif de réduction de la demande de 30 % d'ici à 2030 pour l'Émirat de Dubaï.

57. Les États-Unis appuient les principes et les objectifs ambitieux du Programme d'action mondial de l'initiative relative à l'énergie durable pour tous présentés à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable grâce aux activités existantes et prévues de toute une série d'agences du Gouvernement américain. Les États-Unis fournissent des contributions importantes sous forme de dons, de prêts et de garanties de prêt provenant tant de fonds alloués par le Congrès que des autorités responsables des prêts et des garanties de prêt, pour un montant d'environ 2 milliards de dollars pour des projets d'énergie non polluante, afin d'aider à faire progresser l'initiative. Depuis la Conférence, les principales activités entreprises sont notamment les suivantes : a) Assistance technique pour l'amélioration d'environnements favorables, par exemple diriger deux missions de partenaires destinées à aider à élaborer des plans d'action nationaux, l'initiative de renforcement des capacités de planification des émissions faibles afin d'aider 20 pays à planifier et mettre en œuvre des systèmes d'énergie propre et à faibles émissions et le Partenariat mondial pour la bioénergie afin de promouvoir le développement durable de la bioénergie en Afrique de l'Ouest; b) Participation à des partenariats pour des technologies d'énergie non polluante tels que le Groupe ministériel sur l'énergie propre et le Powering Agriculture : An Energy Grand Challenge for Development et l'Alliance mondiale pour des fours propres, initiative de l'Agence américaine pour le développement international (USAID); c) Financement et mobilisation de capitaux privés par l'intermédiaire de la Overseas Private Investment Corporation, la Export-Import Bank, la Millennium Challenge Corporation, l'Agence américaine pour le commerce et le développement, la Development Credit Authority de USAID et le Département du Trésor. Dans leur Initiative Power Africa récemment annoncée, les États-Unis ont engagé 7 milliards de dollars sur cinq ans afin d'améliorer l'accès à l'électricité. Cet engagement est assorti d'une promesse de contribution du secteur privé d'un montant additionnel de 9 milliards de dollars.

### **Organisations multilatérales**

58. L'Union européenne et ses États Membres ont pleinement appuyé la Décennie. Au niveau national, les dirigeants de l'Union européenne se sont engagés à transformer l'Europe en une économie à fort rendement énergétique et à faibles émissions de carbone d'ici à 2050. Les objectifs de la stratégie de croissance de l'Europe pour 2020 consistent à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990, à produire 20 % d'énergie à partir de ressources renouvelables et à augmenter le rendement énergétique de 20%. Le Programme pour le changement met l'accent en priorité sur l'accès à des services énergétiques sûrs, abordables, non polluants et durables. La Commission européenne s'est résolument engagée en faveur de l'énergie durable d'ici à 2030 lors du Sommet de l'Union européenne relatif à l'énergie durable pour tous, tenu en 2012. L'Union européenne relève que l'accroissement de la durabilité énergétique par la diversification, des prix abordables, et le dialogue sur l'énergie avec les pays tiers sont des domaines prioritaires à examiner à l'avenir. L'Union européenne a déjà mobilisé plus de 500 millions d'Euros pour trouver des solutions aux problèmes énergétiques des zones rurales et des régions non couvertes par le réseau électrique et pour l'assistance technique. Il sera également d'importance cruciale que ses activités soient menées et sa gouvernance assurée en étroite collaboration avec le secteur privé, les pouvoirs locaux et la société civile car elles ont un rôle

essentiel à jouer dans l'établissement de cadres de décision nationaux propres à encourager l'investissement dans l'énergie durable.

59. Le Groupe de la Banque mondiale a pris l'engagement de doubler les fonds nécessaires au financement de l'énergie et de fournir une assistance technique à plusieurs pays ayant choisi de participer à l'Initiative relative à l'énergie durable pour tous. Le Groupe de la Banque appuie aussi des initiatives lancées en partenariat avec le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP). Ainsi, le Groupe de la Banque a lancé un Programme mondial d'assistance technique en rapport avec l'Initiative, avec 15 millions de dollars fournis par l'ESMAP. Une autre initiative nouvelle est le Programme de cartographie des énergies renouvelables qui produira les cartes dont ont besoin les gouvernements et les concepteurs de projets pour identifier les « points chauds » de ressources renouvelables à l'échelon national. Le Groupe de la Banque a également lancé un Plan mondial de développement de la géothermie en vue de mieux gérer et réduire les risques de forage exploratoire et de fournir de l'électricité à des millions de personnes. Ce Plan a pour objectif initial la mobilisation de 500 millions de dollars, ce qui complète le financement du développement de l'énergie géothermique par le Groupe de la Banque, qui est passé de 73 millions de dollars en 2007 à 336 millions en 2012. Les membres du partenariat du Programme mondial de réduction des gaz torchés dirigé par la Banque mondiale ont donné leur accord à une quatrième phase d'activité; ce programme a déjà aidé à réduire les gaz torchés de 20 % au niveau mondial depuis 2005. Sur le plan analytique, le Groupe a dirigé une équipe d'experts venus de 15 institutions pour produire le rapport sur le Cadre mondial de suivi de l'Initiative relative à l'énergie durable pour tous.

60. Les partenaires de l'initiative Énergie durable pour tous et les membres de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ont désigné cette dernière comme centre des opérations de l'Initiative pour les énergies renouvelables. Jusqu'à présent, l'Agence a apporté un appui direct à des activités de l'Initiative telles que le Rapport sur le Cadre mondial de suivi, lancé sept initiatives à fort impact et contribué aux discussions relatives à la définition des modalités de l'Initiative. L'une des contributions de l'Agence est la REMAP2030, une feuille de route conçue pour indiquer les voies éventuelles à suivre et les actions prioritaires à mener pour répondre à l'objectif de doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. Pour compléter les travaux entrepris dans le cadre de l'Initiative, l'Agence met à disposition ses ressources et ses outils pour faire progresser l'utilisation des énergies renouvelables. Alors qu'elle est spécifiquement chargée de se concentrer sur l'objectif de l'Initiative concernant les énergies renouvelables, les travaux de l'Agence couvrent aussi un large éventail d'activités intéressant les centres régionaux pour les questions d'accès et le centre thématique sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. L'Agence établit donc des relations institutionnelles avec chacun des centres de l'Initiative pour contribuer à l'effort global de cette Initiative, améliorer le flux d'informations et encourager des relations mutuellement avantageuses.

61. La Banque africaine de développement a pris un engagement de caractère institutionnel en faveur de l'Initiative et participé activement aux débats nationaux dans les pays ayant choisi d'y adhérer. Ses activités ont notamment consisté à préparer les documents stratégiques liés à l'Initiative, à faciliter la participation des pays africains concernés et leurs actions, à mobiliser les moyens de financement

nécessaires et à participer à des manifestations organisées dans le cadre de l'Initiative.

62. Les principales activités de la Banque asiatique de développement concernant l'Initiative sont notamment les suivantes : préparation de documents stratégiques, facilitation de la participation des pays d'Asie ayant choisi d'adhérer à l'Initiative et de leurs actions, participation à des missions dans les pays et mobilisation de ressources financières par le biais de prêts au secteur de l'énergie et d'une assistance technique.

63. Les principales activités de la Banque interaméricaine de développement concernant l'Initiative sont notamment les suivantes : collaboration avec le PNUD, préparation de 19 rapports nationaux sur l'énergie et le développement (analyse des lacunes) pour identifier les possibilités d'action au niveau des pays. Dans le cadre de son programme pour les énergies durables, la Banque a pris l'engagement de mobiliser des ressources financières et de donner la priorité à l'énergie dans sa stratégie régionale.

### **Système des Nations Unies**

64. Beaucoup des institutions des Nations Unies qui sont membres d'ONU-Énergie participent déjà aux activités d'appui à la Décennie et ont annoncé des engagements additionnels.

65. Le Programme des Nations Unies pour le développement veillera à ce que les activités relatives à la Décennie soient liées aux priorités de développement national des pays en développement dans le contexte du programme de développement durable pour l'après-2015, des objectifs futurs du développement durable, des mesures de suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et des discussions en cours sur les changements climatiques au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En collaboration avec ses principaux partenaires, le Programme donnera des avis techniques pour développer des solutions spécifiques fondées sur l'utilisation de l'énergie durable, en particulier des solutions liées à des options énergétiques décentralisées ou ascendantes. Il poursuivra les travaux en cours pour fournir une assistance technique visant à étendre les approches « ascendantes » aux secteurs ayant des besoins particuliers tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, l'emploi des jeunes, les petites entreprises et le logement en milieu urbain et rural.

66. L'Organisation mondiale de la Santé considère que l'Initiative offre une occasion unique de réduire le fardeau considérable de la maladie et de la mort associé au manque d'accès à des solutions énergétiques modernes et propres et à l'utilisation inefficace de l'énergie. Le passage à des sources d'énergie renouvelables et non polluantes peut présenter des avantages sanitaires considérables pour le lieu de travail, la collectivité et le foyer, la santé devenant un indicateur de progrès vers la réalisation de tous les objectifs de l'Initiative. Le suivi d'un meilleur accès à des sources d'énergie propre et durable par les ménages et les services de soins de santé, une moindre exposition à la pollution de l'air à l'extérieur et à l'intérieur, et donc une diminution du poids des maladies qui y sont associées, ainsi que moins de risques professionnels dans le secteur de l'énergie peuvent être des indicateurs sanitaires précieux des progrès relatifs à l'Initiative.

67. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement apportera un appui à la Décennie en s'associant à des partenariats à partenaires multiples et en promouvant le Cadre mondial de suivi. Le Centre pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, lancé par le Gouvernement danois comme satellite du Centre Risø du PNUE, se concentrera sur le suivi, la gestion des connaissances et l'appui à la mise en œuvre dans le domaine du rendement énergétique. De plus, le PNUE renforcera les efforts déployés à l'échelon régional et tirera profit de son portefeuille de projets relatifs à l'énergie financés par le Fonds pour l'environnement mondial. Le Programme commencera à développer des critères de viabilité des énergies durables en faisant fond sur les travaux du Panel international des ressources et il encouragera une approche intégrée des objectifs de l'Initiative, ce qui permettra de tirer parti des avantages mutuels et des effets de synergie entre accès, efficacité et ressources renouvelables. Le Programme contribuera au partage des connaissances et aux activités de sensibilisation par ses publications phares (par ex. le *Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial*) et ses activités de communication et de vulgarisation y compris des campagnes multimédias, ses réseaux (réseaux régionaux de fonctionnaires responsables des changements climatiques) et les Centres et le réseau de technologie relative aux changements climatiques avec un soutien au Réseau Clean Energy Solutions et la Conférence internationale biennale sur les énergies renouvelables, animée par le Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI<sup>e</sup> siècle (REN21).

68. Le « programme multipartenaires pour une production alimentaire énergétiquement rationnelle et respectueux de l'homme et du climat » de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) représente l'engagement de l'Organisation à la mise en œuvre de l'Initiative. La FAO a des rôles importants dans deux activités à fort impact du Programme d'action mondial : la présidence du Comité directeur sur la « bioénergie durable » et la coprésidence de l'activité relative aux « interactions entre eau, énergie et alimentation ». Les interactions entre alimentation, énergie et eau ou entre climat, terre, eau et développement sont des éléments importants à prendre en considération pour parvenir à la sécurité alimentaire et au développement durable. Le Programme multipartenaires pour une production alimentaire énergétiquement rationnelle et respectueux de l'homme et du climat tente de traiter ces problèmes en s'efforçant d'atteindre les objectifs de l'initiative Énergie durable pour tous à tous les stades de la chaîne agroalimentaire. Les activités entreprises sont par exemple les suivantes : élaborer un outil d'évaluation solide et rentable des interactions entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, améliorer le rendement énergétique aux différents stades de la chaîne agroalimentaire et améliorer l'accès à des services énergétiques modernes et abordables afin de réduire les pertes alimentaires.

69. La stratégie de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sera fondée sur ses réalisations en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et les objectifs prioritaires centrés sur : a) l'éducation et le renforcement des capacités; b) le partage des meilleures pratiques et des connaissances scientifiques et technologiques; c) la promotion de politiques liées à l'énergie et la fixation de normes. Les objectifs visés par les activités de l'UNESCO sont réalisés dans le cadre du Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables. La stratégie de l'UNESCO comprend l'assistance fournie aux États Membres pour les aider à prendre des mesures concrètes grâce à des politiques et des cadres institutionnels efficaces en vue d'améliorer l'utilisation

des technologies d'énergie renouvelable. La contribution de l'UNESCO sert de catalyseur de projets ayant un effet multiplicateur et peut mobiliser des fonds supplémentaires. À titre d'exemple, le projet pour les énergies renouvelables prospectives sur les sites de l'UNESCO (Renewable Energy Futures) a été lancé en vue de promouvoir l'utilisation des réserves de biosphère et des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO comme observatoires de terrain sur l'utilisation durable des sources d'énergie renouvelable.

70. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et ses partenaires contribueront éventuellement à la problématique de l'énergie en mettant en œuvre et soutenant les programmes d'observation à partir de la terre, de la mer et de l'espace qui fourniront des informations aux décideurs sur le potentiel énergétique à différents endroits. Les programmes de l'OMM tels que le Programme climatologique mondial y compris le Programme mondial de recherche sur le climat et des organismes coparrainés tels que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, mobilisent la communauté scientifique qui contribue à des études et des évaluations sur les changements climatiques et permet de mieux comprendre les tendances à long terme de la demande énergétique tributaire du climat au niveau mondial. En outre, la Commission de climatologie de l'OMM est le chef de file à l'échelon mondial de la promotion des connaissances techniques et de la coopération internationale dans le domaine de la climatologie. Le Cadre mondial pour les services climatologiques donnera l'occasion à l'OMM et aux agences partenaires d'aborder les questions relatives aux besoins des usagers en matière d'informations sur le climat relatives au secteur énergétique et d'identifier et de répondre, avec le soutien des donateurs et institutions de financement, aux besoins en matière d'observation, de recherche, d'information et de prévision en vue d'améliorer les services climatologiques fournis aux secteurs énergétiques.

71. Le programme CleanStart est l'approche innovante de l'accès des ménages défavorisés à de l'énergie durable, bon marché et propre adoptée par le Fonds d'équipement des Nations Unies. Ce programme a pour objectif d'aider les ménages à faible revenu et les micro-entrepreneurs à avoir accès à des sources d'énergie modernes grâce au microfinancement. Il est conçu pour aider au moins 2,5 millions de personnes à bénéficier de sources d'énergie moins polluante et plus efficace d'ici à 2017. CleanStart apportera son appui à quelque 18 fournisseurs de services financiers dans six pays d'Asie et d'Afrique pour qu'ils assurent le microfinancement de solutions d'énergie propre. Il s'attachera aussi à mettre en place une chaîne d'approvisionnement durable pour les technologies ou les services énergétiques choisis pour l'octroi de prêts. Le programme CleanStart est mis en œuvre par le Fonds d'équipement des Nations Unies en étroite coopération avec le FEM. Un montant total de 60 millions de dollars sera prêté pendant la durée du programme, avec un potentiel de réduction de plus de 300 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. Partant d'un investissement initial de 26 millions de dollars, CleanStart pourrait obtenir 49,5 millions de plus en collaborant avec d'autres acteurs ou programmes à des fins de refinancement (30 millions de dollars), de développement de la chaîne d'approvisionnement énergétique (18 millions) et de financement de la lutte contre les émissions de carbone (1,5 million).

72. Le Fonds international de développement agricole peut renforcer sa participation dans le secteur rural de l'énergie grâce aux rapports étroits qu'il entretient avec les institutions de microfinancement. Le Fonds doit donner davantage d'importance au « renforcement des compétences des entrepreneurs et

des entreprises et à la promotion de l'investissement privé » en donnant aux habitants des zones rurales la possibilité d'avoir plus facilement accès au financement. Les systèmes d'irrigation goutte à goutte alimentés à l'énergie solaire envisagés au Bénin en sont un exemple (un don de 500 000 dollars est prévu).

73. Par l'intermédiaire de son Comité de l'énergie durable et de ses organes subsidiaires, le sous-programme sur l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) continuera à offrir une tribune aux États Membres pour le dialogue et la coopération au niveau international. La Commission se concentrera sur les questions concernant l'efficacité énergétique, la production d'énergie plus propre à partir de combustibles fossiles, les énergies renouvelables, le méthane des mines de charbon, et la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales. Le Comité de l'énergie durable poursuivra le dialogue sur la sécurité énergétique. La contribution de la CEE à la Décennie sera définie par rapport aux objectifs et domaines d'activité précisés par l'accord d'avril 2013 entre les États Membres.

74. Les Programmes et activités de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) intéressant l'Initiative ont été résumés sous la rubrique développement de produits liés à l'énergie et éco-commerce international. Le programme de développement de produits énergétiques comprend des activités de réduction de l'asymétrie des informations relatives à l'amélioration de l'accès à l'énergie et de l'efficacité énergétique, la promotion du gaz naturel dans le bouquet énergétique mondial, l'accroissement de la participation à l'échelon local pour réduire la pauvreté énergétique, la négociation de contrats pour équilibrer la comptabilité des bénéfices et améliorer l'accès aux services énergétiques, l'atténuation de l'impact de la volatilité des prix de l'énergie sur l'accès universel à l'énergie et la formulation de politiques relatives au commerce, à la concurrence et à l'investissement aux fins du développement énergétique. L'éco-commerce international s'applique aux chaînes d'approvisionnement de produits basés sur des énergies non polluantes. Le transport international de marchandises contenant du CO<sub>2</sub> et laissant une empreinte carbone pose des problèmes de décarbonisation effective des économies. Dans ce contexte, des normes mondiales plus rigoureuses que celles de la comptabilité des gaz à effet de serre s'imposent : ainsi, les normes agroalimentaires devraient intégrer le calcul de l' « empreinte environnementale » de la ferme à la table. Deux des activités de ce programme portent sur les principes de rendement et de durabilité du carburant dans le transport du fret et sur l'Initiative pour les biocarburants.

75. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a principalement pour objectif de faciliter le consensus pour promouvoir la coopération régionale en vue d'améliorer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie dans la région Asie- Pacifique. Le Forum Asie-Pacifique de l'énergie qui s'est tenu en Fédération de Russie en mai 2013 était la première conférence intergouvernementale ministérielle sur l'énergie tenue sous les auspices de l'ONU. La réunion a adopté la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique et le Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique pour la période 2014-2018. Avec le soutien financier du FIDA et du Compte de l'ONU pour le développement, la CESAP met en œuvre un projet pluriannuel pour élargir l'accès des communautés rurales aux services

énergétiques modernes par le biais du Partenariat public-privé en faveur des pauvres. Ce projet renforce les capacités nationales et locales pour attirer l'investissement du secteur privé afin d'améliorer l'accès des zones rurales à l'énergie avec les ressources en énergie renouvelable disponibles localement.

76. Le Département des affaires économiques et sociales continuera à jouer un rôle de premier plan dans la coordination des activités d'ONU-Énergie et appuiera la mise en œuvre de la Décennie. En sa qualité de secrétariat d'ONU-Énergie, le Département a coordonné la participation des organisations membres à la consultation sur l'énergie et les activités de l'Initiative pour l'après-2015. Le Département soutient également les efforts déployés pour transformer les systèmes énergétiques à l'échelon mondial et il est à la tête d'un partenariat public-privé sur l'accès minimum à l'électricité qui promeut l'électrification des zones rurales isolées avec des systèmes autonomes. Le Département prépare également une étude sur les activités de coopération internationale dans les zones rurales et organise une conférence mondiale sur le renforcement des capacités pour assurer l'accès des campagnes à l'énergie durable qui aura lieu en Éthiopie en décembre. Le Département stimulera et encouragera la coopération entre les institutions des Nations Unies en vue de mettre en œuvre des programmes à l'appui de la Décennie et du renforcement des interactions entre énergie et eau, santé, sécurité alimentaire, agriculture, égalité des sexes et éducation.

77. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) est partie prenante dans la fourniture d'assistance technique, le renforcement des capacités et les prescriptions de politique pour aider les pays en développement à avoir accès à des sources d'énergie propre et efficace à des fins de production. L'Organisation est prête à soutenir la mise en œuvre de la Décennie par des actions et des initiatives concrètes permettant au monde de passer à un modèle « plus écologique » d'industrialisation et de croissance économique. Elle apportera son aide aux États Membres par des initiatives leur permettant d'élaborer des Plans d'action nationaux relatifs à l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle, de promouvoir et appuyer la diffusion de méthodes de gestion de l'énergie et celle des normes et meilleures pratiques en matière d'audit énergétique et de gestion. Elle est l'organisation chef de file de l'Initiative dans le domaine des normes relatives au rendement énergétique et à l'énergie renouvelable et elle collabore avec le FEM et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sur ces questions dans le cadre d'une activité à fort impact.

## **Organisations non gouvernementales**

78. Le Réseau de praticiens dans le domaine de l'accès à l'énergie de la Fondation pour les Nations Unies réunit les entreprises, les investisseurs et les organisations de la société civile qui s'efforcent de fournir des services énergétiques durables aux communautés et aux ménages se trouvant dans des zones sans accès aux réseaux électriques. Avec plus de 1 300 membres, le Réseau se concentre sur des applications d'énergie durable fondées sur le marché en mettant l'accent sur des solutions utilisant le réseau au minimum et hors réseau, et il sert de catalyseur pour la fourniture de services énergétiques afin d'atteindre l'objectif de l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030. Dans le cadre de l'initiative Énergie durable pour tous, la Fondation pour les Nations Unies collabore avec l'OMS et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour

établir un lien entre l'accès à l'énergie et les soins de santé pour les femmes. Cette initiative multidisciplinaire rassemblera les partenaires des secteurs de l'énergie et de la santé, les pouvoirs publics, les milieux d'affaires et la société civile pour développer et fournir des solutions d'énergie durable décentralisées aux régions éloignées. La Fondation pour les Nations Unies aidera les services de santé éloignés à obtenir l'électricité et l'alimentation électrique des équipements médicaux dont ils ont besoin pour améliorer la santé des femmes et progresser dans la voie de l'accès universel à l'énergie. Le Global Partnership for Energy-Efficient Buildings est un partenariat public-privé ayant pour but d'aider les décideurs à mettre en œuvre des politiques et programmes qui augmentent les investissements dans la construction de bâtiments énergétiquement efficaces. La Global Alliance for Clean Cookstoves s'efforce d'améliorer l'accès aux services énergétiques modernes en créant un marché mondial prospère grâce à l'adoption par les ménages de moyens de cuisson propre et efficace.

79. Practical Action a publié le *Poor people's energy outlook 2013* qui se concentre sur la contribution qu'un meilleur accès à l'énergie peut apporter à des services communautaires essentiels tels que la santé, l'éducation et les infrastructures, notamment l'approvisionnement en eau et l'éclairage des rues. L'approche adoptée par Practical Action pour parvenir à l'accès universel à l'énergie est centrée sur l'accès total à l'énergie en prenant en considération les membres des ménages, des entreprises et de la communauté qui ont accès à l'énergie et la façon dont ils l'utilisent.